

Info-parents

Choix du lieu d'accouchement

Les sages-femmes sont les seules professionnelles au Québec à offrir aux femmes le choix du lieu d'accouchement, soit le domicile, la maison de naissance ou l'hôpital. Les sages-femmes reconnaissent que le choix du lieu d'accouchement appartient à la femme et sa famille et qu'il peut influencer le déroulement de l'accouchement.

Chaque famille choisira le lieu d'accouchement en fonction de ses valeurs, de ses croyances et de son sentiment de sécurité. Plusieurs éléments sont importants à connaître pour orienter votre choix. Quel que soit le lieu que vous choisirez pour l'accouchement, la philosophie sage-femme reste la même et la sage-femme exercera de la même façon et disposera de l'équipement et des médicaments exigés par l'Ordre des sages-femmes du Québec. Les récentes recherches ont démontré qu'il est autant ou plus sécuritaire d'accoucher en maison de naissance (MdN) ou à domicile qu'en centre hospitalier, pour une femme en santé avec une grossesse normale.

Afin de vous aider à faire un choix informé, nous avons élaboré une liste des principaux avantages et désavantages liés à chacun des lieux. N'hésitez pas à en discuter avec votre sage-femme afin de choisir le lieu qui correspond le mieux à vos besoins. À tout moment au cours de votre suivi de grossesse, il vous est possible de changer d'avis par rapport au lieu choisi pour la naissance de votre enfant, exception faite de l'accouchement à domicile, qui doit être planifié avant la 36^e semaine de grossesse.

ACCOUCHEMENT À DOMICILE

L'accouchement à domicile est considéré sécuritaire pour les femmes en santé ayant une grossesse à bas risque. Ce choix requiert une préparation de la part des parents (achats minimes, préparation du domicile, visite par les sages-femmes). Les sages-femmes quittent le domicile environ 3 heures après la naissance si la situation est parfaitement normale. Il est important de comprendre qu'une préparation pour un accouchement à domicile ne peut garantir que vous pourrez y accoucher. En cas de débordement (manque de sages-femmes, plusieurs accouchements en même temps, etc.), il vous sera demandé de vous déplacer à la maison de naissance.

Avantages

- Pas de déplacement pour vous en travail et en post-partum immédiat
- Plus facile de faire sa bulle dans son environnement
- Respect de l'intimité, de la liberté de mouvement de la femme
- Plus à l'aise d'exprimer ses besoins
- Diminution des risques d'infection
- Plus facile d'inclure la fratrie
- Pas de contraintes pour les repas/collations

Inconvénients

- Distance potentielle à parcourir lors d'un transfert vers l'hôpital

- Équipement alternatif fourni par la famille (ex. : ballon, piscine, etc.)
- Installation de matériel sur place en début de travail par les sages-femmes (peut perturber temporairement l'intimité)
- Vous êtes responsable de l'organisation et de la sécurité des lieux
- Accouchement dans l'eau pas toujours possible (selon disposition de la salle de bain et grosseur du bain)
- Présence de plusieurs personnes dans votre maison
- Vous devez prévoir de l'aide en postnatal pour les repas, le ménage, etc.

ACCOUCHEMENT EN MAISON DE NAISSANCE

Lors d'un accouchement à la maison de naissance, les sages-femmes seront présentes durant le travail. Les sages-femmes quittent environ 3 heures après la naissance si la situation est parfaitement normale. Des aides-natales restent présentes par la suite pour apporter un soutien (non médical). Les parents sont invités à retourner à la maison quand ils le souhaitent (jusqu'à 24h après la naissance).

Avantages

- Cadre harmonieux qui recrée l'atmosphère de la maison
- Lit double pour accueillir toute la famille
- Équipement alternatif (grands bains, ballons, banc de naissance, etc.)
- Respect de l'intimité et de la liberté de mouvement de la femme
- Séjour en postnatal entre 3 et 24 heures avec le support d'une aide-natale pour l'allaitement et pour répondre aux questions
- Repas et collations offerts au rythme des parents

Inconvénients

- Déplacement en début de travail et en postnatal, pour le retour à la maison
- Peut être difficile de refaire sa bulle en arrivant à la MdN
- Se retrouver dans un lieu moins familier que le domicile
- Distance à parcourir lors du transfert
- Espaces communs partagés avec d'autres familles

ACCOUCHEMENT À L'HOPITAL

L'accouchement à l'hôpital est possible dans l'établissement affilié à la maison de naissance, soit l'Hôpital régional de Saint-Jérôme. Une chambre disponible est attribuée à la famille à son arrivée avec la sage-femme et l'équipe hospitalière n'y aura pas accès. Puisque la femme et son bébé ne sont pas sous les soins de l'équipe hospitalière, la famille devra retourner à la maison environ 3 heures après la naissance. Il est important de comprendre qu'une préparation pour un accouchement à l'hôpital ne peut garantir que vous pourrez y accoucher. En cas de débordement (manque de sages-femmes, plusieurs accouchements en même temps, chambres pleines à l'unité des naissances etc.), il vous sera demandé de vous déplacer à la maison de naissance.

Avantages

- Pas de déplacement si un transfert est nécessaire
- Pas de remise en question sociale de votre choix

Inconvénients

- Déplacement en début de travail et en postnatal, pour le retour à la maison (court séjour \pm 3-4h)
- Peut être difficile de refaire sa bulle en arrivant à l'hôpital
- Bains non conçus pour l'accouchement dans l'eau
- Moins à l'aise de faire des sons ou de se promener en dehors de la chambre
- Environnement plus bruyant, mobilier institutionnel (pas de lit double)
- Augmentation du risque d'interventions (péridurale, césarienne, forceps, ventouse, etc.) lié à une augmentation du taux de transfert de soins vers l'équipe médicale
- Réduction du taux de réussite d'AVAC
- Augmentation du risque d'infection nosocomiale